

**27 avril 2016**

**RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL  
du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du  
traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces  
données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection  
des données) - RGPD**

La date de publication mentionnée le 04/05/2016 est la date de publication au Journal Officiel de l'Union européenne et non au Moniteur belge.

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au Journal officiel de l'Union européenne.

Il est applicable à partir du 25 mai 2018.

**Pour des raisons éditoriales, le document n'est disponible qu'en pdf : [RGPD.pdf](#)**

Comme ce texte n'est disponible qu'en pdf, l'onglet "Structure" n'est pas disponible. Afin de rechercher plus facilement un article précis dans le pdf, il est possible d'utiliser la fonction "Ctrl + F" dans celui-ci.

Bruxelles, le 27 avril 2016.